



Sommaire

Les échos
pendant la
pandémie

Éditorial

Infos
municipales

Droit
d'expression

Zoom

Vie
associative

Dernière minute

Venez
à la rencontre
des producteurs

Marché de plein vent

Place d'auto
TOUS LES MARDIS

De 16h à 20h

Le 8 mai en comité restreint

Respectant les directives de la préfecture, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée sans la présence des Anciens combattants et de la population.

Seuls les adjoints ont entouré Andrée ORIOL, Maire du Bourg-Saint-Bernard qui a déposé une gerbe aux monuments aux morts du village et de Roques et après une minute de silence ont chanté ensemble la Marseillaise.

<http://www.bourg-saint-bernard.fr>



Notre centenaire Pauline Frayssinet

C'est dans cette période particulière que la mairie a organisé le lundi 18 mai 2020 une cérémonie afin de célébrer le centième anniversaire de Pauline FRAYSSINET. La deuxième du village depuis qu'Andrée ORIOL en est le Maire.

Elle n'a pas hésité à souligner l'importance de cet événement dans son discours. Une centenaire dans notre village de 1070 habitants, c'est un événement qui ne passe pas inaperçu et cela montre qu'il fait bon vivre dans notre chère commune rurale, toujours aussi verdoyante et accueillante.

Pauline fille d'agriculteur est une femme aimante qui a durement travaillé auprès de son père malade.

Passionnée de danse, de musique, de jardinage et de marche à pied, notre centenaire pleine d'énergie vit actuellement au côté de son frère Roger.

Dans son discours Andrée ORIOL précise que notre centenaire a vécu la deuxième guerre mondiale, la belle époque, la libération de la France de la botte nazie.

Pauline FRAYSSINET a assisté aussi à la naissance de la télévision (d'ailleurs pour se détendre elle aime regarder le sport, surtout le Tour de France), du réfrigérateur, de la machine à laver le linge et tant d'autres.

Elle adore toujours cuisiner et joue beaucoup au jeu de société avec son frère.

Ses secrets de longévité s'occupent en permanence sans stress et manger sainement.



Au nom du Conseil Municipal et devant son frère, ses nièces et neveux, Andrée ORIOL a remis avec émotion un cadeau et la médaille de la commune.

Une fête du Pré de la Fadaise symbolique

La Fête du Pré de la Fadaise est tradition ancrée dans le village depuis 1211. Les anciens racontent que durant l'occupation, tout rassemblement étant interdit, c'est en se cachant dans les fossés et en civil que les jeunes y allaient. Une année, le Girou ayant débordé, une maie fut mise à l'eau pour ne pas faillir à la tradition.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, la fête 2020 a été annulée. Mais pour perpétuer la tradition, un tout petit comité est descendu au pré.

Evelyne CESSÉS, notre nouveau Maire, a traversé le village à cheval. Des soldats en tenue d'époque étaient là. Un char réalisé par l'association suivait avec les symboles : le livre avec l'air du pré, le blason du village, la maquette de l'église, le perroquet...

Les cloches ont sonné à la volée. De très nombreuses photos jalonnaient le bord de la route menant au pré de la fadaise, souvenirs des éditions précédentes.

Evelyne CESSÉS, Maire, Pascale ESPITALIER, Présidente, Andrée ORIOL et Guy JAM ont déposé un bouquet d'œillets blancs au pied de la stèle. Ce geste a symbolisé la participation de tous.



L'an prochain, ce sera la 810ème édition et les organisateurs promettent une belle fête de retrouvailles !

Mesdames, Messieurs



C'est avec une grande émotion que j'endosse aujourd'hui l'habit de premier magistrat de notre commune.

L'équipe municipale et moi même tenons, avant toute chose, à remercier les habitants de Bourg Saint Bernard et Roques pour avoir montré, en grand nombre, leur intérêt pour notre village à travers leur participation au scrutin.

Merci à toutes celles et ceux qui ont cru en nous, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et d'encouragement.

Nous n'oublions pas, pour autant, ceux qui ont fait un autre choix.

Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect et d'écoute.

Nous répondrons au quotidien aux attentes des habitants, mettrons toute notre énergie et notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, selon notre orientation première et notre objectif à savoir "l'intérêt général".

Vous pouvez compter sur mon engagement ainsi que celui de toute l'équipe municipale.

La crise que nous avons traversée, n'est toujours pas endiguée. C'est pourquoi nous devons rester prudents et vigilants dans nos comportements. L'ensemble du Conseil Municipal remercie tous les agents municipaux qui, durant cette période difficile, ont assuré la continuité des services.

Bien à vous .

Evelyn Cesses



MAIRIE

Tel : 05 62 18 86 50

Fax : 05 62 18 86 51

mairie.stbernard@wanadoo.fr

www.bourg-saint-bernard.fr



Ouverture au public

- LUNDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- MARDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- MERCREDI Fermé au public
- JEUDI de 8h à 12h et de 14h à 18h
- VENDREDI de 8h à 12h et de 14h à 17h

Directrice de la publication

E. CESSÉS

Comité de rédaction

B. GIRAUDY - L. GALLOIS - S. DURAND

D. PARKER - J.P. RIBAUT - L. HOLDERLE

Crédits

fr.vector.me, freepik.com

Tiré à 400 exemplaires imprimés par nos soins

Marché de plein vent

La première édition du 14 juillet fut un grand succès. Désormais, tous les mardis de 16h à 20h, place d'Auta, les commerçants de Bourg-Saint-Bernard :

AROMATIC TRAITEUR

La chevrerie du Bourg

l'EPICURIEUX

les Causeries du Dimanche

les Jardins de Nicolas

Tata Breiz

auront à coeur de vous proposer leurs meilleurs produits dans une ambiance festive et chaleureuse.



Dans un avenir proche, la municipalité espère compléter l'offre avec quatre ou cinq producteurs ou artisans locaux supplémentaires.

LEC

L'ALAE et l'ALSH du Bourg St Bernard ont rouvert leurs portes le 11 mai 2020. Tout d'abord une ouverture du Service Minimum d'Accueil (SMA) pour les enfants du personnel soignant est prioritaire, puis ensuite de manière plus large afin de pouvoir accueillir tous les enfants.

C'est avec la mairie du Bourg St Bernard que nous avons pu compléter le temps scolaire durant les après midi. En effet nous avons tout mis en œuvre afin que ce service ne soit pas à la charge des familles et avons effectué les demandes budgétaires supplémentaires.



Le respect du protocole sanitaire ainsi que des petites chansons pour accompagner le lavage des mains nous ont permis d'accueillir les enfants en toute sécurité. Nous avons mené notre action de manière à ne pas créer de climat anxieux pour les enfants. Les gestes "barrières" sont devenus des gestes "protecteurs" pour soi mais aussi pour les copains ! Les enfants ont été sensibilisés au virus et à la conduite à tenir par le biais de jeux, de chanson ou de débat pour les plus grands.

Nous avons pu profiter du petit nombre d'enfants présent pour proposer différentes activités, comme des jeux d'exploration du village, de l'origami, de la pêche et des projets autour de l'histoire et de la découverte des animaux. Toutes nos activités et animations ont trouvé leur fondement dans le socle de compétences communs afin de permettre aux enfants de continuer leurs apprentissages et renforcer leurs acquis par l'expérimentation et la manipulation qui sont au coeur de nos pratiques d'éducation populaire !

L'équipe du centre de loisirs du mois de juillet est prête à vous accueillir, et plus besoin de prévoir des sandwiches et des cornichons pour vos enfants. En effet, les repas sont à nouveau pris en charge par notre prestataire API et seront livrés dès le 6 juillet !



Les parents des enfants inscrits peuvent dès à présent consulter le protocole d'accueil sanitaire spécifique à l'ALSH du Bourg St Bernard sur internet ou le demander à l'accueil ! La mairie nous a permis d'accéder aux locaux de l'école afin de pouvoir accueillir le plus d'enfant possible tout en respectant les normes sanitaires et la sécurité de tous !

Au programme du mois de Juillet : des activités sportives, culturelles et artistiques sur le thème de la croisière s'amuse, une thématique autour du voyage et de la découverte des pays.

Les deux dernières semaines seront sur le thème du monde imaginaire, vos enfants pourront accompagner Miss Poulette notre mascotte à travers de nombreuses aventures.

Les dossiers d'inscription pour l'année 2020 / 2021 ont été distribués dans les cartables, n'oubliez pas de nous les remettre avant le 31 juillet 2020 !!! Pour les nouveaux arrivants vous pouvez venir les chercher à la mairie !

Marion Courdès Murphy Coordinatrice et Rémi Humblot Directeur ALSH
Contact : coordination-leclauragais@lecg.org clsh-bourgstbernard@lecg.org

Ecole du Bourg-Saint-Bernard

En cette fin d'année scolaire, nous pouvons faire le bilan de cette période bien particulière que nous venons tous de vivre : Depuis le 17 mars 2020, Les municipalités tout comme les enseignants ont tout mis en œuvre pour accompagner les élèves et leurs parents au mieux et s'adapter en permanence aux directives ministérielles qui évoluaient régulièrement.

- En effet, durant les 7 semaines de temps scolaire en confinement, les enseignants du RPI de Bourg-St-Bernard ont mis en place un enseignement à distance pour permettre à tous les élèves de « faire l'école à la maison ». Cette situation a demandé aux parents comme aux enseignants une réorganisation des méthodes de travail et une adaptation permanente en fonction des problèmes rencontrés. Une très large majorité des élèves a suivi la classe avec sérieux et s'est investie quotidiennement. Nous félicitons et remercions parents et enfants.

A Bourg-St-Bernard, une famille n'avait pas de système informatique et avec l'aide de la mairie, un ordinateur de l'école a été mis à leur disposition. Une permanence à l'école a été mise en place pour transmettre les documents format papier.

- Les enseignants et les équipes municipales ont ensuite dû rédiger et mettre en place le protocole sanitaire pour chaque école. Leur rédaction a été fort complexe car les délais étaient très courts et les directives ministérielles se complétaient jour après jour.

- Depuis le retour à l'école des enfants, le lundi 11 mai, ce protocole est suivi scrupuleusement. Sur le RPI, 107 élèves sur 148 sont revenus en classe, par petits groupes, au cours de la 2e phase du déconfinement.

- Depuis le 22 juin, date de la 3e phase du déconfinement, le protocole a été allégé ce qui nous a permis d'accueillir de nouveau tous les élèves. Seulement 10 élèves du RPI sur 148 n'ont pas repris le chemin de l'école.



Pour la rentrée scolaire, hormis la classe des moyens/grands, l'équipe enseignante reste stable. Les futurs élèves de MS/GS auront le plaisir de retrouver Mme Magali Tamaillon qui vient d'être nommée sur l'école.

L'équipe enseignante vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

Mme Céline ARBUS, directrice de l'école primaire de Bourg-St-Bernard

Gestion des déchets verts

Chaque année, près de 24 000 tonnes de déchets végétaux sont déposées dans les 36 déchèteries du territoire. Le saviez-vous ? Il existe plusieurs solutions pour limiter les dépôts en déchèterie :

- les utiliser comme paillage naturel pour réduire l'arrosage et faciliter l'entretien des pelouses et massifs,
- les intégrer en mélange pour fabriquer son propre compost,
- utiliser les petits bois à l'allumage du barbecue ou encore faire des activités manuelles avec les branchages souples...

Limiter ses passages en déchèterie, c'est faire des économies d'eau, de carburant et de temps ; et jardiner au naturel ! Mes déchets verts sont une ressource naturelle que je peux utiliser dans mon quotidien.



A propos de l'élection municipale...

Le 16 mars dernier, bien que les circonstances aient été exceptionnelles, 548 Bourguignons se sont déplacés pour voter. Nous tenons à les remercier pour ce geste civique. Près de 40% d'entre eux ont porté leur suffrage sur la liste «Agissons ensemble» conduite par Roger Ferrando et nous leur témoignons toute notre gratitude.

Près de deux tiers des électeurs pour une liste, un peu plus d'un tiers pour l'autre: la volonté des électeurs est claire et bien sûr, nous l'acceptons totalement. Toutefois, il est important que tous les électeurs de la commune du Bourg-Saint-Bernard soient parfaitement avertis que ce scrutin n'est, peut-être, pas définitif.

En effet, dès le lendemain, la Préfecture, procédant aux vérifications d'usage, a relevé d'importantes irrégularités. Après avoir demandé le témoignage de M. Ferrando, elle a transmis le dossier au Tribunal administratif, pour statuer. Deux points litigieux ont été relevés:

- La présentation des bulletins de vote de la liste de Mme Cesses, qui n'était pas conforme aux textes légaux et au guide fourni aux candidats. Nous avons nous-mêmes fortement incité l'autre liste, publiquement quelques jours avant et lors du conseil municipal du 13 mars, à vérifier la documentation électorale;
- La validité du procès-verbal du scrutin. La Préfecture, contactée téléphoniquement dès le début du dépouillement, en présence des deux candidats tête de liste, a confirmé la nullité des bulletins. Néanmoins, rien ne transparaît dans ce document officiel. La Présidente du bureau et sa vice-présidente, ont refusé de prendre en compte cette information et ont modifié volontairement le nom des personnes inscrites dans le procès-verbal.

La saisine du Tribunal administratif n'étant pas suspensive, le conseil municipal siège conformément aux résultats annoncés le 16 mars en attendant le jugement. Nous sommes donc tous deux membres de ce conseil, et nous nous engageons à y œuvrer toujours, de manière constructive. Nous voterons les décisions qui nous paraîtront positives. Nous vous expliquerons régulièrement les raisons de nos choix.

AGISSONS ENSEMBLE

À ce propos, deux sujets ont été abordés lors du conseil municipal du 5 juin:

- Mme le Maire a annoncé la position de la commune face à l'intercommunalité: ce sera la «défusion» et l'étude d'un rapprochement vers la C3G (Verfeil – Gragnague). Nous sommes heureux de cette nouvelle position, puisque c'est un des axes clairement défendus par notre liste durant toute la campagne.
- Mme le Maire a proposé la création de différentes commissions, organisation quasi identique au mandat précédent. Nous attendons de connaître leurs périmètres ainsi que leur mode de fonctionnement.

Nous vous prions de croire en notre dévouement pour le meilleur de notre commune.

Sandrine Durand et David Parker

Droit de réponse

Les élus de la seconde liste ont fait valoir leur droit légitime d'expression dans le bulletin municipal, toutefois nous tenons à souligner des inexactitudes :

Point n°1

La préfecture a transmis le dossier au tribunal administratif non pas parce qu'elle a procédé à des vérifications d'usage, mais suite au recours de M Ferrando dès le lendemain des élections.

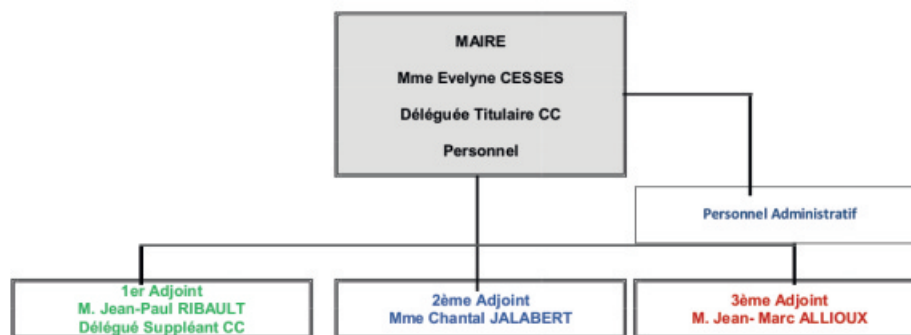
Il est vrai que nous avons utilisé la présentation portrait au lieu de paysage pour nos bulletins de vote en toute bonne foi. Par contre, le terme «fortement incité» ne correspond pas à la réalité. Il aurait été beaucoup plus simple et loyal de dire qu'il y avait une erreur dans la présentation.

Point n°2

Le changement du nom (rayures) du secrétaire de séance est le fait d'un cas de force majeure, qui est nullement en lien avec le déroulement des élections.

La majorité municipale

Les différentes commissions



<p>1 - COMMISSION ECOLE - EDUCATION Responsable : M. Jean-Marc ALLIOUX Membres : Mme Lucie GALLOIS, M. Rémy BOYER, Mme Marie-Solange de PERTHUIS, Mme Sandrine DURAND. Objectif : Interface éducation nationale, mairie, enseignants, parents d'élèves, RPI. Gestion du matériel école, cantine, transports scolaires. Centre de loisirs. Personnel communal (ATSEM, cantine, ménage)</p>	<p>2 - COMMISSION AFFAIRES SOCIALES Responsable : Mme Chantal JALABERT Membres : Mme Corinne LAFFON, Mme Laurence HÖLDERLE. Objectif : Gestion du CCAS. Affaires sociales de la commune (jeunes, personnes âgées, transport solidaire, aide aux services administratifs, espace crèche...). Gestion logements et biens communaux. Gestion des cimetières.</p>	<p>3 - COMMISSION FINANCES Responsable : M. Jean-Marc ALLIOUX Membres : M. Eric LAUTH, Mme Marie-José METCHE, Mme Corinne LAFFON, M. David PARKER. Objectif : Elaboration et suivi du budget. Charges transférées à la CC. Suivi des emprunts et des subventions. Suivi du projet école. Commission impôts locaux. Suivi des contrats d'assurances.</p>	<p>4 - COMMISSION COMMUNICATION Responsable : M. Jean-Paul RIBAUT Membres : M. Benoît GIRAUDY, Mme Lucie GALLOIS, Mme Sandrine DURAND, Mme Laurence HÖLDERLE. Objectif : Bulletin municipal. Gestion du site de la mairie, des panneaux d'affichage. Interface avec la presse. Commerces</p>	<p>5 - COMMISSION AFFAIRES AGRICOLES Responsable : Mme Chantal JALABERT Membres : M. Benoît GIRAUDY, Mme Corinne LAFFON. Objectif : Association Foncière</p>
<p>6 - COMMISSION URBANISME Responsable : M. Jean-Paul RIBAUT Membres : M. Jean-Pierre LOUP, Mme Corinne LAFFON, M. Eric LAUTH, M. Rémy BOYER, Mme Marie-José METCHE, Mme Sandrine DURAND. Objectif : Urbanisme et aménagement aménagements ludiques, chemins pédestres...). PLU. Permis de construire. Visites de conformité. Evolution de la population.</p>	<p>7 - COMMISSION TRAVAUX - VOIRIE & RESEAUX Responsable : Mme Chantal JALABERT Membres : M. Jean-Pierre LOUP, Mme Marie-José METCHE, Mme Marie-Solange de PERTHUIS, M. Benoît GIRAUDY, Mme Sandrine DURAND. Objectif : Entretiens journaliers. Entretiens des bâtiments, projets neufs et anciens. Conformité de l'accessibilité. Espaces verts. Entretien voirie, pool routier. Eclairage public. Réseau eau. Personnel technique.</p>	<p>8 - COMMISSION VIE ASSOCIATIVE Responsable : M. Jean-Paul RIBAUT Membres : Mme Lucie GALLOIS, Mme Marie-José METCHE, M. David PARKER, Mme Laurence HÖLDERLE. Objectif : Relation avec les associations (culture, sport...). Planning et gestion des salles. Calendrier des manifestations. Suivi des conventions de mise à disposition. AVAT.</p>	<p>9 - COMMISSION SECURITE Responsable : M. Jean-Marc ALLIOUX Membres : M. Rémy BOYER, M. Eric LAUTH, M. David PARKER. Objectif : Sécurité des bâtiments, routière et des personnes (contrôles). Correspondant défense et tempête. Correspondant sécurité routière. Plan communal de sauvegarde.</p>	<p>COMMISSION SPECIFIQUE - COMMISSION PLU Responsable : Mme Evelynne CESSES Membres : M. Jean-Paul RIBAUT Mme Chantal JALABERT M. Jean-Pierre LOUP, Mme Corinne LAFFON, M. Eric LAUTH, M. Rémy BOYER, Mme Marie-José METCHE, Mme Sandrine DURAND, Mme Marie-Solange de PERTHUIS . Objectif : Révision PLU</p>

Le Foyer rural

L'équipe du Foyer Rural vous retrouvera lors du Forum des Associations "premier samedi de septembre" avec la participation des animateurs des activités de loisirs et sportives, que nous vous proposerons pour l'année à venir.

Est déjà prévu l'échange de plantes et boutures le 4 octobre 2020 après-midi, sur la place d'Auta.

Le Troc aux plantes

Le Foyer Rural organise son échange de plantes le

dimanche 4 octobre à partir de 14h

Venez échanger plantes, graines, outils, livres et conseils autour du jardin, dans une ambiance conviviale, familiale.

Chacun vient échanger avec d'autres jardiniers amateurs. Si vous avez beaucoup de plantes, pensez à réserver : un espace vous sera attribué, à installer avec votre matériel.

- Les plantes sont identifiées par une étiquette (nom commun ou botanique)
 - Le principe est le troc, l'échange de plantes, mais aussi des revues de jardinage, des pots de confiture, des outils de jardin....
- On pourra échanger mais également consulter livres et revues de jardinage, demander des conseils...

Le lieu, la place d'Auta, si le temps le permet ; sinon repli dans la salle des Fêtes de la Grand Rue

L'inscription, gratuite et ouverte à tous auprès du Foyer Rural - foyer.rural.bsb@gmail.com
Information, au 06 40 14 89 54 (Fabienne Pezzino)

Venez nombreux à la rencontre des différents intervenants !



Danse

2020 fût une année particulière pour chacun d'entre nous et un peu plus pour les danseurs et danseuses de Bourg-Saint-Bernard, cette année notre spectacle, préparé depuis plusieurs mois, n'a pas pu se tenir. Nous étions tous peinés de cette situation mais ce n'est que partie remise !!

Pour ça je vous donne rendez-vous à partir du 14 septembre 2020 pour la rentrée. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour les cours de danse et pour la gym. Vous pouvez me contacter par mail ou téléphone.

Je souhaite un très bel été à tous mes élèves, leurs parents et à tous les habitants de Bourg-Saint-Bernard. J'espère retrouver tout le monde à la rentrée pour préparer un nouveau spectacle !

Justine Jammy, professeur de danse jazz diplômée d'état

BOURG - SAINT - BERNARD

Cours de DANSE MODERN' JAZZ

Enfants (à partir de 4 ans) et Adolescents

Rentrée: 14 septembre 2020

Professeur:
Justine Jammy
Diplôme d'Etat
Professeur de
Danse Jazz

Cours de FITNESS / GYM

Adultes (à partir de 16ans)



INSCRIPTIONS
Forum des Associations
(date à définir)
06.31.48.53.11
justine.jammy@gmail.com



Les Causeries du Dimanche

Une initiative citoyenne pour un mieux vivre au village

Depuis bientôt une année, un petit groupe d'habitants se réunit **chaque premier dimanche du mois** pour échanger autour de différents thèmes en lien avec le développement durable et l'écologie, le bien vivre ensemble...

Au delà de la discussion, de véritables projets peuvent naître des Causeries et être portés par le groupe jusqu'à leur réalisation. Zéro Déchet, approvisionnement en produits locaux de qualité, jardins partagés, mobilités ... les sujets ne manquent pas ! alors n'hésitez pas à nous rejoindre sur la place d'Auta (Marronniers) aux beaux jours ou à la petite salle des fêtes de la Grand Rue les jours de pluie, pour une matinée conviviale.



Les Causeries du dimanche sont ouvertes à tous !



Badminton

Suite à la crise de Covid-19, les cours de badminton se sont arrêtés mi-mars. Il n'a pas été possible de réouvrir le gymnase pour la fin de l'année. J'en suis vraiment désolé et je souhaite profiter de ce bulletin pour remercier tous les joueurs.

J'espère vous revoir en forme dès septembre !
Maxime Parker

Le Stretching POSTURAL®

Le Foyer Rural de Bourg St Bernard encadre cette activité qui compte actuellement une trentaine de pratiquants assidus.

Le Stretching POSTURAL® est une technique corporelle qui sert, à la fois, à étirer et tonifier nos muscles, en particulier les muscles posturaux ; elle développe aussi l'équilibre. La pratique du Stretching POSTURAL® prévient et /ou soulage les maux de dos et apporte un bien-être physique et moral.

En 2020-2021, si vous souhaitez découvrir et pratiquer cette discipline, c'est :

Le mercredi et le vendredi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Bernard avec
Luc JALABERT (06 22 47 35 82)

Le Stretching Postural s'adopte et s'adapte à tout âge. Qu'on se le dise !



Tennis

La saison de tennis 2019-2020 touche bientôt à sa fin. Celle-ci, malgré la crise sanitaire, a toutefois rencontré un fort intérêt. En particulier, nous sommes heureux d'annoncer que le club compte autant d'adhérents qu'à la saison 2015-2016 avec 85 adhérents de 5 à 77 ans pratiquant le tennis en loisir ou à l'école de tennis encadré par l'entraîneur apprécié par petits et grands joueurs, Jean-Marc Mottin.

Depuis le 11 mai, nous remettons les pieds sur le court extérieur en suivant des consignes strictes. En particulier, l'accès, limité aux adhérents du club, se fait uniquement sur réservation via Ten'up. Pour permettre à un maximum de personnes de jouer et d'utiliser les installations du club, nous avons décidé de créer cet été une adhésion (10€ avec licence) que vous pouvez d'ores et déjà trouver sur la plateforme digitale de la FFT, Ten'Up. Cette offre est réservée aux personnes n'ayant jamais été licenciées et ne donne accès au court que jusqu'en septembre.

Outre la reprise des cours et de la pratique loisir, le tournoi enfant et adulte est reparti (bientôt les finales !).

Il est aussi temps de préparer la prochaine saison. Les pré-inscriptions sont ouvertes et possibles d'ores et déjà sur Ten'up. Vous y trouverez les formules suivantes :

- ▶ tennis loisir (enfant ou adulte) – avec accès aux courts sur réservation
- ▶ école de tennis (cours les lundi, mercredi ou vendredi pendant 30 semaines)
 - o mini tennis pour les moins de 7 ans (30 min)
 - o enfant (1h)
 - o adulte (1h ou 1h30)



Par ailleurs, le bureau actuel passera la main en décembre. Nous proposons jusque-là d'ouvrir le comité à de nouveaux membres. Pour cela, les volontaires parmi les adhérents doivent se faire connaître d'ici le 14 juillet à l'adresse suivante, tennisbsb@outlook.fr

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à vous rapprocher de Marc Mottin (Entraîneur) :

06 09 61 87 77 jm.mottin@gmail.com

Richard Clergereaux (Président du Club)
tennisbsb@outlook.fr

La chasse

Chers amis chasseurs,

À l'automne, fusils et gibecières ressortent des râteliers et c'est toujours un grand plaisir pour moi de vous retrouver pour l'ouverture de la nouvelle saison de chasse.

Le contexte du COVID n'a pas permis d'organiser les battues aux nuisibles, celles-ci pourront débiter si nécessaire dès le mois de juillet. Ces battues ont pour objectif de réguler le gros gibier et de protéger les cultures. Dans tous les cas elles seront signalées par des panneaux et chaque chasseur a obligation de porter un gilet et une casquette de couleur fluo.



La carte cette année reste au même prix, petit et gros gibier devraient être au rendez-vous, aussi je vous souhaite à tous une bonne saison dans le respect des règles de sécurité afin de préserver la sérénité dans notre charmant village.

M. LAFFON Jacques, Président de la chasse

L'AVAT

Ce début d'année 2020 restera vraiment spécial et nous allons nous en souvenir longtemps. Après les traditionnelles inondations de piste en tout début d'année, et quelques fenêtres météo permettant de voler sur le premier trimestre, nous nous sommes retrouvés cloués au sol en raison de la crise sanitaire.

Au-delà du simple arrêt des vols, nous avons dû faire face à cette crise dans le souci de pouvoir préserver l'emploi de nos deux salariés. En effet, notre secrétaire Cristina et notre chef pilote Pascal sont des employés permanents du club, qui permettent d'assurer l'accueil, la bonne marche administrative, la sécurité de l'activité, et le fonctionnement quotidien de l'école pour nos élèves. Télétravail, travaux de maintenance, et activité partielle ont permis de traverser cette période, mais non sans conséquences sur les finances du club, qui a grandement souffert du manque d'activité malgré une météo favorable. Il devenait urgent de pouvoir reprendre les vols.

L'AVAT - Association Vélivole et Aéronautique Toulousaine -, fondée dès 1930 et basée depuis 1973 à Bourg Saint Bernard, est le plus grand club de vol à voile, ou vol en planeur, de la région Occitanie, et le nom du village de Bourg Saint Bernard est connu de toute la France, et même au-delà, dans le monde aéronautique. Cette notoriété est notamment liée à sa taille, son activité école importante, mais surtout à ses résultats sportifs : l'AVAT compte actuellement, parmi ses membres, plusieurs pilotes dans les équipes de France masculine et féminine, un champion de France junior, un multi champion du monde de voltige en planeur, et plein de jeunes espoirs.



L'activité école du club, concerne près de la moitié de ses membres, avec des élèves de tous les âges et d'horizons divers. L'apprentissage du pilotage d'un planeur dans notre centre de formation constitue pour les plus jeunes une réelle ouverture vers de futures carrières aéronautiques ou scientifiques par exemple. C'est aussi un formidable accélérateur de maturité au travers de l'acquisition du sens des responsabilités, de la rigueur, du travail d'équipe. Quoi de plus gratifiant que de se voir confier, sous le regard d'un instructeur formateur, les commandes en solo d'un aéronef dès l'âge de 15 ans, 3 ans avant d'avoir le droit de conduire une voiture ? Et pour les aider, les moins de 25 ans bénéficient de bourses nationales et régionales, associées au Brevet d'initiation Aéronautique (BIA), qu'ils peuvent acquérir à l'issue d'une formation spécialisée dispensée au lycée ou au collège. Moyennant quoi ils peuvent, dès 16 ans, devenir titulaire d'un brevet complet de pilote de planeur pour moins de 1000 € ! Nous disposons également d'un simulateur de vol, récemment mis à jour, permettant d'acquérir les bases du pilotage rapidement, y compris lorsque la météo est défavorable.

Autre spécificité de notre club, la disponibilité d'un treuil électrique, moyen de décollage performant, silencieux, économique et écologique. Il est possible grâce à ce moyen de lancement de décoller en 30 secondes, puis de voler des heures dans la région et sur de longues distances, typiquement de 300 à 500 km, sans utiliser une goutte de carburant ! C'est le moyen de lancement que nous privilégions et qui est majoritairement utilisé au club.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous ou passez nous voir, venez découvrir votre village vu du ciel lors d'une journée portes ouvertes, d'un vol de découverte à la demande, d'un stage ou d'une formation complète. Les inscriptions peuvent se faire toute l'année. Les seules contraintes à ce jour : venir avec masque et de la bonne humeur !

Aérodrome de Toulouse - Bourg St Bernard - 31570 Bourg Saint Bernard

Téléphone : 05 61 83 77 72 - Email : contact@avat.fr

Horaires du secrétariat : de 9h-12h30, 13h30-17h le lundi, mardi, jeudi et vendredi

CARNET

PACS

Mme Christine CARRERE et M. Florencio BARBERA ESPINOSA, le 14 février
Mme Sabrina BAYSSE et M. Jean-Christophe NABICA, le 12 juin

Naissance

Agathe PESSOT, née le 17 janvier
Alban CLENET, né le 26 janvier
Nolan BRUN, né le 14 mars
Sacha GAU MARTY, né le 16 mars
Milo LACOSTE, né le 23 mars
Gaspard SCHNEIDER, né le 30 mars
Evan FREMONT, né le 2 avril
Talia GUELLA, née le 16 avril
Maël BOUYSSOU, né le 27 avril
Jules DUFOURNEAUD, né le 6 mai
Elisabeth VAILLANT, née le 20 mai
Louis FRAT, né le 8 juin
Auxence GELI, né le 1er juillet

Mariage

Mme Nathalie DENÈGRE et M. Gilbert CASTELLE, le 4 juillet

Décès

Mme Elise RIVALS née GORSE, décédée le 27 Janvier
M. François VIALAN, décédé le 22 février
Mme Marguerite ARNAUD, décédée le 25 février
M. Séverino FÉDRIGO, décédé le 26 février
M. Olivier GAUDEL, décédé le 15 mars
Mme Célia RACAUD, décédée le 21 avril

Passage du Tour Auto Optic 2000

Le 4 septembre, 244 voitures historiques passeront sur la D826 vers Saussens de 6h30 à 9h30.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Un recueil des souhaits est disponible à la mairie.

Nouveaux services proposés par le bar O'PAPAGAIO

- Vente de timbre électronique
- Paiement électronique des amendes



Horaires de jardinage et de bricolage

N'oubliez pas que les horaires de jardinage de bricolage sont réglementés. Selon l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996 : « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scie mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

AGENDA



juillet 2020

21 et 28 - Marché de plein vent

août 2020

19 - Visite du Bourg

septembre 2020

04 - Tour Auto Optic 2000
05 - Forum des associations
05 - Méchoui de Roques (sous réserve)
19 - Pot des nouveaux arrivants

octobre 2020

04 - Troc aux plantes

Pot des nouveaux arrivants

Comme chaque année, Mme le Maire accueillera les nouveaux habitants lors du traditionnel pot des nouveaux arrivants le 19 septembre à 11h à la mairie.

A la découverte de Bourg-Saint-Bernard

Le 19 août à 10h30 et 14h, des visites du village seront organisées par Lauragais tourisme. Elles dureront environ 45 minutes. Le tarif est fixé à 4 € par personnes. Les inscriptions préalables sont obligatoires au 05 62 57 09 68.

<http://www.lauragais-tourisme.fr>